



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 14 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze novembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

---

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 15  
Nombre de votes contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Nombre de votes pour : 26  
Nombre de suffrages exprimés : 26

---

Date de convocation du Conseil Municipal le 8 novembre 2023

**Présents** : Christian DUMAS, Amaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Michel PIRES, Estelle MONTES, Michèle LUCAS, Philippe MAUGUIN, Emilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX et Sandrine RIGAUX.

**Absents excusés** :

Franck VIGNAUD, ayant donné pouvoir à Estelle MONTES,  
Laurent JOLLY, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,  
Thierry BLIN (départ à 19h12), ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,  
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Emilie BRICOUT,  
Éric SIGURÉ, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,  
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Jean-Luc BERNARD,  
Maël DIONG, ayant donné pouvoir à Michel PIRES,  
Estelle MARCUARD, ayant donné pouvoir à Michèle LUCAS,  
Delphine GUY, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,  
Thierry GOMES, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX,  
Laëtitia NATIVELLE, ayant donné pouvoir à Guillem LEROUX,  
Benoît COQUAND,  
Aurore MARTIN.

**Absente** :

Magalie PIAT.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 19h52

Secrétaire : Michel PIRES

### FINANCES

#### DL.23.091 – Autorisation de mouvement sur le compte 1068 (opération d'ordre non budgétaire)

**Christian DUMAS expose** :

En 2021, les services de la trésorerie municipale ont versé une subvention de 20 856,59 € au profit de la commune d'Ingré. En 2022, cette subvention a fait l'objet d'une comptabilisation en amortissement pour un montant de 2 085,00 €. La délibération du 28 mars 2023 (DL.023.19) a procédé à l'affectation des résultats de l'année 2022 du budget de la ville d'Ingré et a inclus cette dotation d'amortissement pour un montant de 2 085,00 €.

En 2023, les services de la trésorerie nous ont averti que la subvention avait été versée à tort et ont adressé un titre afin de procéder au remboursement. Il convient d'annuler la constatation de l'amortissement en créditant le compte 13918 par le débit du compte 1068. Cela correspond à une procédure de rectification d'écritures antérieures et est une opération d'ordre non budgétaire (sans incidence sur le résultat 2022).

La décision modificative pour l'exercice 2023 a prévu les crédits suffisants pour réaliser ce remboursement.

Après présentation en Commission Générale du 06 novembre 2023, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- De créditer le compte 13918 pour un montant 2 085,00 € ;
- De débiter le compte 1068 pour un montant de 2 085,00 €.

Municipal d'allouer une subvention de 2 000 € à l'Unicef.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le 15 novembre 2023

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le :

Notification le :

**16 NOV. 2023**

**16 NOV. 2023**

**16 NOV. 2023**



Le Maire

Christian DUMAS

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE  
Utilisateur : Le Tumelin Sylvie

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **DL\_23\_091**  
Objet : **Autorisation de mouvement sur le compte 1068 (opération d'ordre non budgétaire)**  
Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2023-11-14 00:00:00+01  
Nature de l'acte : Délibérations  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 7.1.2 - Niveau réservé à "Actes Budgétaires" :  
Identifiant unique : 045-214501694-20231114-DL\_23\_091-DE  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 045-214501694-20231114-DL_23_091-DE-1-1_0.xml	text/xml	944 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : DL.23.091 –FIN- Autorisation de mouvement sur le compte 1068 (opération d'ordre non budgétaire).pdf Nom métier : 99_DE-045-214501694-20231114-DL_23_091-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	300.2 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 novembre 2023 à 14h07min06s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 novembre 2023 à 14h08min46s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 novembre 2023 à 14h08min49s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 novembre 2023 à 14h08min56s	Reçu par le MI le 2023-11-16